

PÊCHE À PIED

Réunion de travail du 16 janvier 2008

Loix en Ré

Présents: MM et Mmes: **Ansoud** (AUPAR), Barrère (Adépir) **Bonnin** (IODDE Oléron), **Bot** (AIR), **Boulet** (IFM), **Chopin** (Urcan), **Cochin** (AIR), **Comes** (APNR), **Domalin** (Pêcheurs à Pied île de Ré), **Garcia Diestre** (UPSM), **Giard** (UPSM), **Kermoal** (URCAN), **Leclerc** (AUPLF), **Poirier** (Phare de Ré), **Rifaud**, **Rousse** (URCAN), **Sadoul** (AUPAR), **de Turkheim** (Pêcheurs à Pied île de Ré)

Excusés: MM. **F.Abinal** (Avenir du Bois) , **R Mercier** (APSC)

La réunion est ouverte avec le mot de bienvenue aux participants par la Présidente des Pêcheurs à pied Tonia de Turkheim qui remercie de sa présence Jean Baptiste Bonnin coordinateur de l'IODDE d'Oléron venu présenter les actions de protection et également de recherche entreprises sur l'île.

Puis, Alain Kermoal, après un rappel des actions entreprises lors des grandes marées de février et mars 2006 et 2007, invite les participants à reconduire ces actions et propose la rédaction d'un document d'information commun, présenté par toutes les Associations concernées , reprenant les dernières informations officielles règlementant la pêche à pied.

Robert Barrère et Patrice Rousse présentent 2 maquettes de documents, toutes les deux intéressantes et proposées sous des formats différents. Après discussion avec les participants pour recueillir tous les avis, il est décidé que Tonia, Robert et Patrice travailleront ensemble pour proposer lors de la prochaine réunion une maquette définitive.

L'intérêt de cette démarche, est de minimiser les coûts, sur un tirage plus important et d'avoir bien sûr un document commun pour toutes les Associations unies dans la protection de l'estran.

La parole est donnée à Jean Baptiste Bonnin qui présente l'Association IODDE.. IODDE est une association soutenue par les Conseils Régional et Général et adossée pour les travaux de recherche sur la Faculté de La Rochelle, entre autres. Le but est dans une démarche environnementale, l'étude et la protection de l'estran, l'observation des phénomènes liés à la mise en jachère d'une portion de côte, comptage de la fréquentation sur l'estran, comptage des prélèvements, information des pêcheurs.,etc...

On apprend ainsi que 180000 pêcheurs ont été recensés en 2007, qu'ils ont prélevé 140 tonnes de palourdes dont seulement 20% étaient maillées, 500000 étrilles, 36 tonnes de coques etc....

Mais surtout que 85% des pêcheurs interrogés n'étaient pas informés des règlements...ce qui donne, s'il en était besoin toutes les raisons de notre démarche.

La zone de jachère appelée zone de reconquête, s'étend sur 26 hectares et l'expérience se terminera après trois ans d'observation, en 2009. L'étude qui en résultera donnera des indications pour une éventuelle généralisation .

Les Rencontres Nationales de la Pêche à pied auront lieu à Oléron le 21 janvier . J.B.Bonnin doit nous faire parvenir des documents sur les travaux de IODDE (qui rappellent le sont effectués par ses membres et 3 salariés.) que nous vous diffuserons.

Tonia de Turkheim et tous les membres de l'assemblée remercient chaleureusement, Jean Baptiste Bonnin que l'on sent intarissable tellement il est passionné par l'oeuvre entreprise.

La réunion est close à 19heurs.